

Maladies importantes sur le plan de la santé publique

Si vous soupçonnez ou avez confirmé la présence des Maladies désignées suivantes (en vertu du Règlement de l'Ontario 135/18 et des modifications en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990, chap. H.7), veuillez les signaler au médecin-hygiéniste de la région.

SIGNALEMENT IMMÉDIAT Étant donné la mesure de santé publique associée au cas et au suivi des contacts pour certaines maladies importantes sur le plan de la santé publique, on s'attend à ce que les cas de maladies suivantes soient signalés sur-le-champ au Conseil de santé.

Botulisme	<i>Haemophilus influenzae</i> et ses variantes, infection invasive à	Poliomyélite aiguë
Brucellose	Hépatite A, virale	Rage
Diphthérie	Maladie de Creutzfeldt-Jacob et ses variantes	Rougeole
Fièvre Q	Maladie du charbon	Streptocoques du groupe A, infection invasive à
Fièvres hémorragiques, y compris la maladie à virus Ebola, la maladie à virus de Marburg, la fièvre de Lassa et autres fièvres hémorragiques virales	Méningocoques, infection invasive à	Syndrome pulmonaire à hantavirus
	Peste	Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)
		Variole

À signaler le jour ouvrable suivant On s'attend à ce que les fournisseurs de soins de santé les signalent au Conseil de santé dès que possible, mais de préférence selon un délai d'un jour ouvrable.

Amibiase	Giardiase, sauf les cas asymptomatiques	Méningite aiguë, y compris bactérienne, virale et d'un autre type
Blastomycose NOUVEAU	Gonorrhée	Ophthalmie du nouveau-né
Chancre mou	Grippe	Oreillons
Coqueluche	Hépatite B, virale	Paralysie flasque aiguë
Cryptosporidiose	Hépatite C, virale	Pneumococcie invasive
Cyclosporose	Infection à <i>E. coli</i> producteur de vérotoxine, y compris le syndrome hémolytique et urémique	Psittacose/Ornithose
Encéphalite postinfectieuse, encéphalite consécutive à un vaccin, panencéphalite sclérosante subaiguë, encéphalite d'origine inconnue	Infection à <i>Echinococcus multilocularis</i> NOUVEAU	Rubéole
Encéphalite virale primaire	Infection ou colonisation par les entérobactéries productrices de carbapénèmases (EPC) NOUVEAU	Salmonellose
Entérite à <i>Campylobacter</i>	Infection par le virus du Nil occidental	Shigellose
Épidémies d'infections à <i>Clostridium difficile</i> (ICD) dans les hôpitaux publics	Infections génitales à <i>Chlamydia trachomatis</i>	Streptocoques du groupe B, infection périnatale à
Épidémies d'infections respiratoires dans les établissements et les hôpitaux publics	Choléra	Syndrome d'immuno-déficience acquise (sida)
Épidémies de gastroentérite dans les établissements et les hôpitaux publics	Intoxication par phycotoxine paralysante	Syndrome de rubéole congénitale
Fièvre paratyphoïde	Légionellose	Syphilis
Fièvre typhoïde	Lèpre	Tétanos
	Listériose	Toxi-infection alimentaire, toutes les forms
	Maladie de Lyme	Trichinose
		Tuberculose
		Tularémie
		Varicelle
		Yersinios

Téléphone : 705 474-1400 ou 1 800 563-2808, poste 5229 – du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Après les heures d'ouverture, et pendant les fins de semaine et les jours fériés : Faites le « 0 » pour le service de réponse téléphonique

Télécopieur : 705 474-2809

